Janvier 2024 Numéro 32

JOURNAL PÉRIODIQUE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Régie publicitaire municipale d'Armentières-en-Brie

L'ÉLAN

Armentières-en-Brie

SOMMAIRE

- Edito - p.2
- La mairie vous informe - p.3
- Les visages du village - p.6
- Vie associative et culturelle - p.7
- La preuve par l'image - p.8
- Infos pratiques du territoire - p.16

L'ÉDITO

Armentiéroises et Armentiérois,
Chers Administrés,

Ce premier numéro de l'année me permet de vous présenter tous mes vœux.
Vœux de bonheur, c'est ce dont notre monde a besoin. Notre monde qui depuis plus de 3 ans est confronté à des crises dont l'intensité et l'atrocité semblent ne pas avoir de bornes.
L'être humain a besoin d'un minimum d'espoir pour se bâtir et progresser. Heureusement, cet espoir, nous pouvons le trouver auprès de nos proches, dans notre cercle familial, grâce à nos amis et notre environnement professionnel mais aussi, en élargissant notre cercle au sein de notre commune. Profitons des quelques îlots de sérénité sur lesquels nous pouvons nous poser pour reprendre du courage et aller de l'avant.
Des vœux de santé aussi, bien sûr, parce que c'est au fond l'essentiel de ce que l'on peut se souhaiter, et parce que c'est ce qui nous permet de tout affronter. Ayons d'ailleurs une pensée pour tous ceux qui nous ont quittés au cours de ces derniers mois et dont l'absence nous pèse si lourdement, et plus généralement pour tous ceux qui sont dans la peine, dans la souffrance et la difficulté.
Ce bulletin est aussi l'occasion de parler de notre commune, de faire un bilan d'étape et de vous présenter nos projets pour les prochains mois.
Je commencerai malheureusement par évoquer un échec : le renouvellement des membres du Conseil municipal des Jeunes.
Le CMJ sortant avait fait preuve d'une grande inventivité et avait initié de nombreuses actions. Malheureusement, le manque de candidatures rend impossible son renouvellement.
Quelle est la raison de ce manque de volonté de participation ? Je suppose le manque de temps et non la motivation car il y a encore beaucoup à faire pour la jeunesse au sein du village et qui d'autres que les intéressés peuvent aider l'exécutif à prendre les bonnes décisions.
Depuis le début de notre mandat, nous n'avons de cesse d'inciter les Armentiérois à participer à la vie de leur commune. Le fleurissement du village est l'occasion pour les volontaires de participer activement à son embellissement. La participation citoyenne à la prévention contre les actes malveillants que nous menons avec l'aide de la gendarmerie est un bon outil d'alerte. Chaque entrée de notre village est dotée d'un panneau qui annonce aux visiteurs notre adhésion à ce dispositif. Notre cadre de vie doit être préservé, c'est pour cela que nous reconduirons le 27 avril l'action « nettoyons la nature », action à laquelle j'espère vous serez nombreux à participer.
Le principal investissement que nous avons fait cette année est la réfection de l'intérieur de la salle polyvalente : le remplacement des vieux aérothermes par un chauffage réversible permettra d'assainir le bâtiment et lors des périodes caniculaires fera de cette salle un refuge de fraicheur pour les personnes fragiles.
L'isolation et l'éclairage ont été refaits en même temps que le plafond et le blanc des murs est égayé maintenant par des couleurs plus modernes.
L'année 2024 sera elle aussi remplie de projets. Le vote du budget et les études préalables définiront nos priorités, mais un certain nombre de ces actions seront entreprises.
Notre PLU devrait enfin pouvoir être arrêté et validé. Si la procédure va jusqu'à son terme, notre intention d'implanter un City Park à la sortie du village, rue d'Isles pourra se réaliser.
Nous avons lancé une étude pour descendre les bureaux du secrétariat et nous mettre en accord avec la règlementation sur l'accès des services publics.

Mais le projet qui me tient le plus à cœur est celui qui permettra d'unifier les deux unités pédagogiques l'école DUPRÉ, dite école maternelle et l'école près de la mairie. Les deux préfabriqués qui accueillent le périscolaire sont en fin de vie, énergivores et à la limite de l'insalubrité voire de l'insécurité. J'aimerais profiter de cette opportunité pour regrouper les bâtiments scolaires en un seul lieu.
Voir ses projets se réaliser apporte beaucoup de satisfaction. Être au service de ses concitoyens est une belle mission et je peux vous assurer que c'est avec le plus grand plaisir que chaque jour je suis et serai à vos côtés.

Bien à vous,
Le Maire, Vincent CARRÉ

LA MAIRIE VOUS INFORME

parlons finances

Rénovation de la Salle Polyvalente

Après une première phase de travaux terminée en 2019 pour un montant de 290 000 € (réfection toiture et modernisation des sanitaires et de la cuisine), la deuxième phase de réaménagement de la salle polyvalente s'est poursuivie en 2023.
Pour un montant d'environ 216 000 €, ces travaux ont consisté à :

- isoler le plafond et changer les dalles,
- changer le système de chauffage en installant une pompe à chaleur réversible,
- revoir le réseau électrique d'éclairage,
- repeindre l'ensemble des murs.

La municipalité a prévu, ultérieurement, une troisième phase de travaux pour changer les ouvrants et isoler la salle polyvalente par l'extérieur.

Détail du montant des travaux

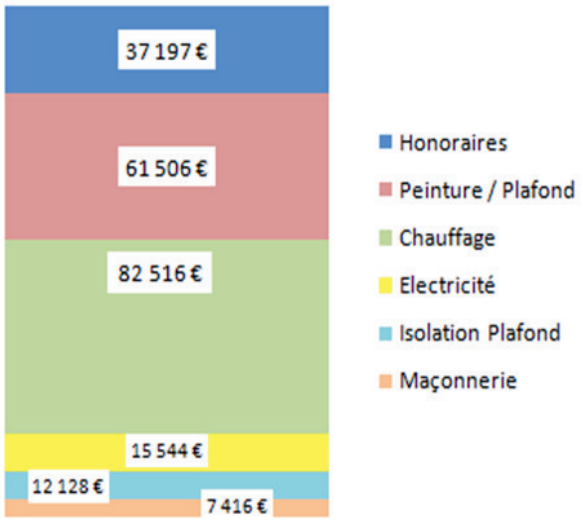

Détail du financement

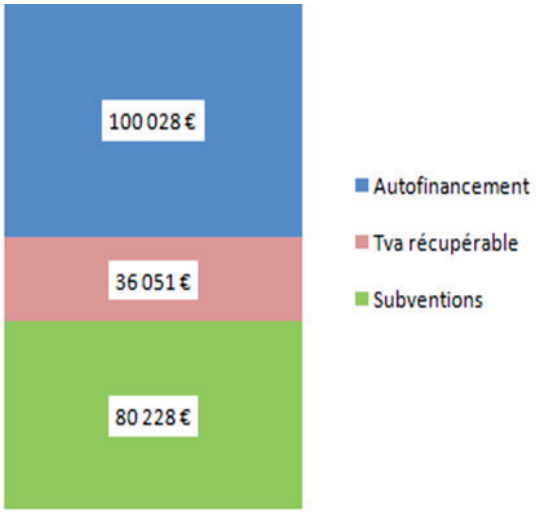

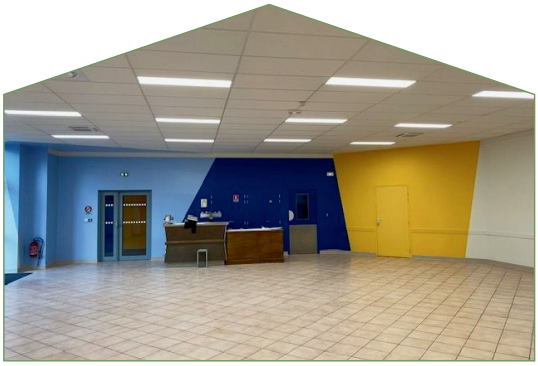

LA MAIRIE VOUS INFORME

CARTE SCOLAIRE

À la rentrée de septembre 2024 les élèves sortant de l'école élémentaire d'Armentières-en-Brie seront dirigés vers le collège Camille Saint Saëns de Lizy-sur-Ourcq. La première année, seuls les élèves de 6ème seront concernés, ensuite, année après année, viendront les autres sections.
Les fratries auront la possibilité de demander une dérogation à Lizy comme à Trilport.
Cette modification est motivée par un sureffectif du collège de Trilport, mais il est dommage que notre commune serve de variable d'ajustement.
Nous avons eu la garantie de la part d'Ile de France Mobilités qu'un service de cars sera mis en place.
La municipalité organisera prochainement une réunion avec la direction du collège de Lizy à laquelle seront conviés les parents des élèves concernés.

TRANSPORT À LA DEMANDE : POINT SUR LA SITUATION

Ile de France Mobilité nous a fait à la fin de l'année une proposition de transport à la demande en heures creuses qui aurait permis de rejoindre Trilport-centre et Meaux-Georges Claude (Leclerc).
Cette proposition devait être opérationnelle au 1er janvier mais une commune de la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux, desservie par cette ligne virtuelle, a refusé au prétexte que le nouveau service qui lui était proposé perdait en qualité et en fréquence. Il est inadmissible que notre commune soit privée depuis janvier 2020, soit 4 ans déjà, d'un service de transport en commun digne de ce nom. Le credo d'Ile de France Mobilité est : « amélioration à coût constant », mais cette maxime n'est entendable qu'à la condition qu'au départ les communes aient été traitées équitablement. Nous, nous partons de rien ou presque. La Communauté de Communes du Pays de l'Ourcq et la Communauté d'Agglomération de Meaux sont conscientes de ce problème et œuvrent pour le régler.

REPRISE DE NOTRE PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

Depuis 2015, la commune d'Armentières-en-Brie a entrepris d'élaborer son PLU. Le Conseil municipal a arrêté le projet le 27 août 2019 et nous avons reçu un avis défavorable de l'État en 2020.
Après plus de 2 ans d'échanges avec les services de l'État, devant l'impossibilité de faire évoluer le dossier, la commune s'est tournée vers un autre cabinet d'urbanisme le 5 avril 2023.
Depuis, le projet avance et a été adopté le 10 janvier. Ce nouveau projet diffère peu du précédent mais apporte des réponses techniques précises aux questions soulevées. Il sera soumis pour avis aux personnes publiques associées à son élaboration ainsi, qu'à leur demande, aux communes limitrophes, aux EPCI directement intéressés… Au bout de 3 mois, le dossier sera soumis à l'enquête publique qui pourrait vous être proposée dans le courant de l'été.
Tous les documents relatifs à cette étude (PADD, OAP, Plans de zonage) sont consultables en mairie et sur le site : https://armentieres-en-brie.fr/reprise-de-lelaboration-du-plan-local-durbanisme-plu/
d'autres documents seront versés sur cette page au fur et à mesure de leur rédaction.
L'élaboration de ce PLU nous permettra d'accueillir des familles ayant des enfants en bas âge, seule condition pour pérenniser notre école qui est en grande difficulté et financera l'aménagement de l'espace de sports situé rue d'Isles où sera implanté un city parc.

LA MAIRIE VOUS INFORME

L'oeil dans le rétro

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Devant le monument aux morts, les Armentiérois présents ainsi que des conseillers municipaux ont écouté chanter les enfants des écoles, représentant chacun une classe.
Monsieur le Maire a lu le discours préparé par le ministre des armées M. Lecornu afin de commémorer la victoire des alliés contre les troupes nazies et pour rendre un hommage respectueux et reconnaissant à toutes les victimes. La liste des Armentiérois » Morts pour la France » a été lue.
Ensuite, deux enfants déposèrent une gerbe devant le Monument aux Morts puis tous les présents ont observé une minute de silence.
La matinée se termina dans la Maison des Associations où les attendait le verre de l'amitié.

REPAS DES AÎNÉS

« Le repas des Ainés » une tradition ? Non, un plaisir à chaque fois partagé. Le 13 janvier, dans la salle polyvalente rénovée, décorée selon le thème des Jeux Olympiques, 72 personnes ont dégusté le repas concocté par le Château Marysien. Norbert, transformiste les a fait rire, un magicien mentaliste les a épatés, certains ont dansé, tous ont bavardé, profité de cet après-midi dans la joie. Nos doyens Simone Bailleux et Michel Robiche se sont vu remettre une composition florale par Monsieur le Maire.
Vivement l'année prochaine !

HOMMAGE

Pascal Vallois était un enfant d'Armentières, dans le plein sens du terme.
Il y est né en 1955, il y a vécu tout au long de sa vie et il y est décédé en 2023. Il a connu la classe unique du Cp au Cm2 comme encore quelques-uns d'entre nous. Il ne manquait jamais une occasion pour apporter son aide et participer aux différentes animations organisées dans le village. Au fil du temps, il est devenu un ancien n'hésitant pas à partager ses souvenirs et ses anecdotes sur Armentières, son village !
Nul doute que l'une de nos dernières mémoires s'est éteinte!

DÉCORATIONS DE FIN D'ANNÉE

Comme en 2022, nous avons remplacé les guirlandes lumineuses par 20 sapins, positionnés dans le village et décorés par de biens sympathiques lutins, qu'ils en soient remerciés.

LES VISAGES DU VILLAGE

Dans cette nouvelle rubrique, nous vous proposons de partir à la rencontre des agents de la commune que vous croisez et qui travaillent au service des armentiérois.

Pour cette première, on commence avec le dernier arrivé : Jordan. Et on continue avec Isabelle que vos enfants connaissent mieux que vous !

ENTRETIEN AVEC JORDAN

Bonjour Jordan,
Depuis quand travaillez vous pour la commune d'Armentières en Brie ?
Je suis arrivé le 2 novembre 2023 à la mairie d'Armentières-en-Brie en tant qu'agent technique de la commune. Juste avant, je travaillais dans une entreprise paysagiste.

Les espaces verts sont votre domaine principal ?
Oui, j'ai travaillé dans les espaces verts mais pas seulement. J'ai aussi été agent de magasin à Roissy Charles De Gaulle. J'ai aussi travaillé dans le bâtiment pour une entreprise de couverture. J'ai aussi eu une expérience en EHPAD en tant qu'agent de service hospitalier.

Pourriez vous nous dire comme se passe votre arrivée après ces 3 premiers mois ?
L'intégration s'est bien passée même s'il a fallu s'adapter du monde du privé vers le monde public. Tout se passe bien avec les gens du village. Je commence maintenant à prendre mes marques!

Bienvenue Jordan !

ENTRETIEN AVEC ISABELLE

Depuis combien de temps travaillez vous pour la mairie d'Armentières-en-Brie ?
Je travaille à la Mairie d'Armentières en Brie depuis 2011.
J'habite la commune depuis 2003 mais je connais Armentières depuis plus longtemps.

Quelles sont vos missions et à quoi ressemble une journée type ?
Ma journée commence par le nettoyage de la maternelle pour pouvoir accueillir les enfants dans un espace adapté.
Ensuite, je bascule sur la cantine. En général, je réceptionne les repas livrés par le prestataire. Je vérifie les commandes et aussi que les températures soient conformes. Je m'occupe après de la mise en place. Je prépare les morceaux de pain ou j'épluche ou prépare des aliments comme les fruits.
Après on fait la mise en chauffe et on accueille les enfants de maternelle vers 11h35 puis les grands un peu après.

Quelle est votre histoire ? Que faisiez vous avant ?
Avant j'ai travaillé 26 ans en centre hospitalier en étant Agent de service hospitalier en psychiatrie, en réanimation en maternité. J'ai quitté l'hôpital car c'était compliqué pour la vie de famille.
J'y ai appris plein de choses mais je suis contente d'être venue à Armentières et d'être au contact des enfants.

Vous avez un message à faire passer aux armentiérois ?
Ce qui est difficile c'est que l'on n'entend que rarement des remarques positives.
Par contre, on est souvent critiqué comme par exemple, le fait qu'il n'y ait pas assez de temps de récréation. Cela s'explique car il y a beaucoup de choses à faire pendant le temps du déjeuner. Déjà, les enfants doivent prendre le temps de manger. On aide à l'installation, à l'habillage ou pour faire les lacets … Pour essayer de gagner du temps, je m'occupe par exemple de préparer et d'éplucher tous les kiwis des enfants car sinon ils auraient du mal à les manger seuls.
Malgré cela, avec les collègues, on rigole beaucoup avec les enfants qui ont toujours de l'humour. "Ils en sortent des bonnes !" On travaille dans une bonne ambiance.

VIE ASSOCIATIVE & CULTURELLE

Retrouvez dans cette partie les actualités des associations du village. À la date du bouclage de cet ELAN nous n'avons pas reçu les articles de certaines associations. Pour la liste complète des associations, se référer au tryptique distribué à part.

AUTOUR DU LIVRE

Quelle chance d'avoir une aussi agréable bibliothèque dans notre village !
Lumineuse, agréable, vous y trouverez fauteuils confortables pour les grands, coussins moelleux pour les jeunes, afin de feuilleter livres, BD, revues, ouvrages documentaires, ou de vous plonger dans le dernier roman de votre auteur préféré.
Une thématique, en lien avec l'actualité, extraite de la revue Histoire, vous est proposée chaque mois par Gaël.

Jamais trop tôt pour prendre de bonnes habitudes !
Depuis la rentrée, la bibliothèque accueille les élèves de l'école Dupré le jeudi après-midi : une fois par mois pour les CP-CE1, deux fois par mois pour les maternelles. Après un moment de découverte des livres à sa disposition, puis d'écoute de quelques histoires racontées par les bénévoles de la bibliothèque, chaque écolier repart avec un livre qu'il a choisi et qui restera dans sa classe. Des ateliers du Relais Petite Enfance y sont également organisés par Marie-Laure de la CCPO : les assistantes maternelles d'Armentières et des environs se retrouvent un vendredi matin par mois avec leurs petits de 0-3 ans, et y découvrent de nouveaux supports d'échange...

Participez au Prix des Lecteurs du Pays de l'Ourcq :
6 romans ont été sélectionnés par les 6 bibliothèques organisatrices : venez les emprunter et votez pour votre préféré ! Le lauréat sera dévoilé fin avril.

Maison des Associations, 1er étage
Lundi **17h30-19h30**
Mercredi **16h30-18h30**
Samedi **10h00-12h00**

AMATEURS D'HISTOIRE ET D'ART

Au premier semestre 2024, les Amateurs d'Histoire et d'Art organiseront :

1) Du 10 au 13 mai 2024, une exposition : «La Bande dessinée», avec des conférences et des dessinateurs.
2) Un café-conférence sur la conquête des «Indes occidentales» par les Espagnols après 1492 : présentation de deux conquistadors majeurs : Hernan Cortés (au Mexique) et Francisco Pizarro (au Pérou).
3) Un café-conférence sur La controverse de Valladolid de 1555 (environ) : 150 ans après les voyages de Christophe Colomb, la question décisive est la suivante : Les Indiens ont-ils une âme ?
4) Un voyage culturel et touristique d'une semaine en Bourgogne (septembre 2024). Transport : covoiturage. Voyage ouvert aux autres associations d'Armentières-en-Brie et aux habitants de la commune.

LA PREUVE PAR L'IMAGE

LA PREUVE PAR L'IMAGE

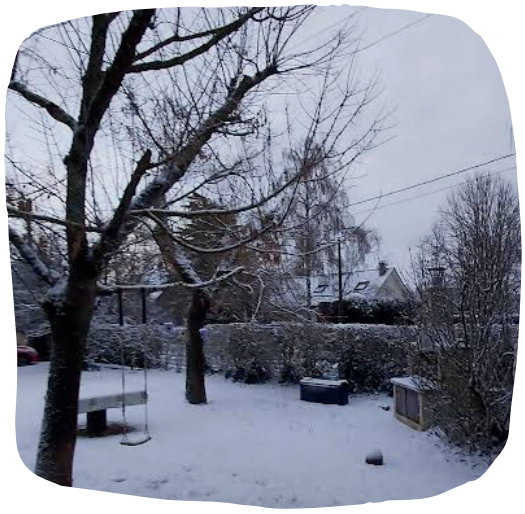

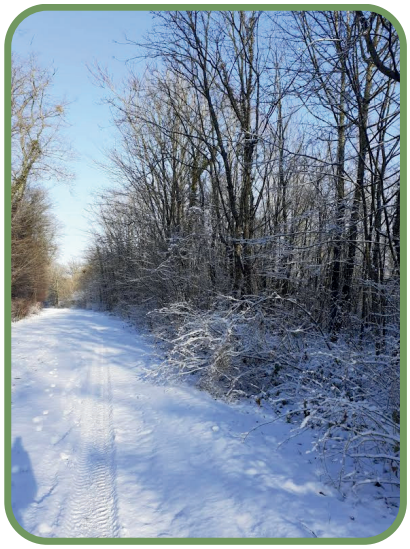

VIE ASSOCIATIVE & CULTURELLE

ASSOCIATION DES LOISIRS EN FAMILLE

Le programme prévisionnel du 1er semestre 2024 allie le divertissement, la culture, le sport familial et le jardinage.
Voici les dates de nos prochaines manifestations :
- 27 janvier 2024 : ambiance créole lors de notre soirée antillaise repas + danses avec le DJ PATOCH,

- 28 janvier 2024 : concours de belote annuel,

- mars (date et thème à définir) : Visite guidée d'un quartier de Paris,

- 5 avril 2024 : soirée bowling + pizzeria,

Du 19 au21 avril 2024 : Week-end rando des marcheurs du mardi et du dimanche,

- 1er mai 2024 : Troc aux plantes. L'occasion d'échanger quelques plantes et d'obtenir quelques conseils pour embellir nos jardins. Entrée libre.

-Dimanche 5 mai 2024 : BROCANTE ANNUELLE. Nous espérons une météo plus clémente que l'an passé. Retenez dès à présent cette date et n'oubliez pas de vous inscrire pour nous aider dans l'organisation (Tél. 06 61 78 25 08 – Mme GERMAIN),

-1er juin 2024 : Escape Game au château de Champs-sur-Marne. Les plus malins montreront leur sagacité…,

-Du 4 au 7 juin 2024 : Week-end rando pour les marcheurs du mardi au Mont Saint Michel,

-29 juin 2024 : Voyage en car à GUEDELON. Lors de notre dernière visite, le logis était presque terminé. Nous découvrirons le nouveau projet de cette formidable aventure humaine et scientifique débutée en 1995.

ENVISAGES

Depuis le début de l'année, vous avez répondu présents à nos propositions d'activités intergénérationnelles, ainsi qu'aux activités hebdomadaires et aux sorties dont voici quelques photos : concert hommage à Claude Nougaro, activités manuelles pour préparer Mardi Gras, atelier jeux et atelier contes pour adultes.

Le club Envisages est le vôtre : les activités et sorties sont choisies par le collectif chaque trimestre.

Vous pouvez nous contacter à tout moment, par téléphone : 06 75 07 98 16 ou mail : contact@envisages.org, afin de :
- recevoir le prochain planning d'activités qui paraîtra courant juin
- nous proposer des idées de sorties et d'activités
- ou bien intervenir bénévolement au sein de l'association pour partager un savoir-faire, une passion …

Activités et sorties 2023

VIE ASSOCIATIVE & CULTURELLE

CARPAT & CO

Dernières nouvelles de **Carpat & Co**, votre Groupe Musical Local Associatif !

Après avoir participé à la fête de la ville de Clichy-sous-Bois, le 10 septembre 2023 et aux journées du Patrimoine, à Montfermeil, le 17 septembre 2023, nous vous invitons à assister à notre prochain concert, en partenariat avec le groupe “48 heures”, qui aura lieu à la salle de spectacle de Saint-Soupplets, le samedi 27 avril 2024.

Et nous comptons sur votre présence pour encourager votre groupe local, à Armentières le 8 juin 2024 !

AMIS D’ARMENTIÈRES EN BRIE

Nos activités pour le 1er trimestre 2024

- Les réunions hebdomadaires du lundi après-midi avec jeux de cartes, scrabble, jeux de société accompagnées d’un goûter offert aux adhérents
- Une crêpes party en février

Toujours d’actualité

- L’organisation d’un loto interne au Club
- Un restaurant par mois très apprécié

Organisation de sorties en co-voiturage

- Provins : les fêtes médiévales les 1er et 2 juin 2024

Et d’autres sorties seront proposées lors de l’Assemblée Générale de début février.

COURIR POUR ARMENTIÈRES

Courir pour Armentières en Brie a offert des moments de sport, de dépassement de soi , de partage et de solidarité au travers l'organisation de La Grande Ourcq, le week-end Armentiéroise ou encore divers événements sportifs intergénérationnels.

1300 participants ont pris part à nos organisations assistés par + de 200 postes bénévoles. 19 départements Français étaient représentés en 2023 parmi les participants.
De nombreux Armentiérois ont été acteurs ou actifs dans nos organisations et nous les remercions très sincèrement.

Le week-end Armentiéroise 2024 se déroulera les 18-19 mai.

LES PETITS ARMENTIÉROIS

L’association « Les petits Armentiérois » a organisé, avec l’équipe enseignante le marché de Noël. Une petite chorale d’enfants et de parents a animé ce moment convivial à l’occasion duquel les créations des enfants ont pu être vendues afin de financer une partie du voyage scolaire prévu en mai 2024.
D’autres événements organisés par l’association, à destination des enfants, sont prévus pour l’année 2024.

VIE ASSOCIATIVE & CULTURELLE

ATELIER COUTURE ENFANTS

Nos ateliers couture enfants ALF sont ouverts aux enfants, filles ou garçons, à partir de 8 ans. Ils ont lieu le mardi soir de 18 h à 19 h 30.
Sous couvert d'une autorisation parentale, possibilité d'aller chercher votre enfant au périscolaire.
Les enfants inscrits ont réalisé de nombreux ouvrages (cadeaux fête des mères et fêtes des pères, trousse pour chouchous et barrettes, range écouteurs), ainsi que des vêtements personnels (jupes, shorts, robes).
Ces cours se déroulent dans une ambiance familiale, sous la responsabilité de 3 bénévoles.
Si votre enfant désire intégrer ces cours, n'hésitez pas à téléphoner au 06 61 78 25 08. Un cours d'essai est bien sûr possible.

FÊTE DE FIN D'ANNÉE

École
Le 21 décembre, tous les écoliers ont chanté devant le Père Noël dans la salle polyvalente.

De la part de la Municipalité, il leur a remis un livre choisi par leurs professeurs et un Père Noël en chocolat.
Après ce moment, plein d'émotion pour les petits, ils ont tous eu une collation et sont partis avec un sachet de friandises.

Périscolaire
Après l'école, les enfants encadrés par « Charlotte 3 C » ont préparé des décorations pour les sapins de Noël proches de l'école.
Les animateurs leur ont organisé une fête de Noël le vendredi 22 décembre.

À VENIR

THÉ DANSANT

Cinq communes du Canton, Armentières-en-Brie, Congis-sur-Thérouanne, Étrépilly, Isles-les-Meldeuses et Tancrou ont décidé de s'unir pour vous offrir des après-midis festifs. Chacune d'elles proposera un thé dansant :
Étrépilly le 4 février, Armentières le 17 mars, Tancrou le 5 mai, Congis le 20 octobre et Isles le 1er décembre 2024.
Outre le plaisir de danser et de passer un bon moment, ces animations permettront aux participants d'élargir leur cercle d'amis et aux associations partenaires d'amplifier leur réseau pour leurs autres manifestations.
Un covoiturage sera organisé et l'entrée n'est que de 2 €, collation comprise.

DEUXIÈME CÉRÉMONIE EN L'HONNEUR DES DIPLÔMÉS

Le vendredi 6 octobre 2023 cinq Armentiérois ont été mis à l'honneur.
Le conseil municipal des Jeunes a compris l'importance de la réussite scolaire ou sportive et a décidé, une seconde fois, de mettre en avant ceux qui se sont donnés les moyens de la réussite.
Tout diplôme, toute médaille récompense un effort sur soi et mérite notre considération.
Cinq jeunes du village ont donc été mis à l'honneur. Ils ont été incités à continuer avec enthousiasme à construire leur avenir et à développer leurs facultés que ce soit à l'école, au travail, sur le tatami ou le stade.
Qu'ils restent ouverts aux savoirs, aux autres, au monde ! Chacun a eu la joie de recevoir de la part du Conseil Municipal des Jeunes et de la Municipalité. une carte cadeau utilisable à Intersport .
Ont été récompensés :
Gabriel Vaugelade : un judoka qui a obtenu sa ceinture jaune
Lucie Bellet et Noa Bellet qui ont réussi brillamment le Brevet des collèges
Théo Leblacher : un sportif au palmarès déjà remarquable, champion d'Ile-de-France en Cross-country Sport partagé.
Théo Gallardo qui a ajouté une « mention complémentaire brioche » et un prix à son CAP boulangerie.
Des brioches confectionnées par Théo ont été dégustées en fin de cérémonie.

LA MAIRIE VOUS INFORME

En pratique

NE RATEZ PLUS D'INFORMATIONS

Plusieurs modalités pour suivre l'actualité de votre commune :

https://armentieres-en-brie.fr (site officiel de la commune)

L'actualité du quotidien directement dans votre téléphone avec Panneau Pocket à télécharger sur Apple Store / Google Store ou directement sur la page FaceBook !

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Demandes à effectuer auprès de la mairie :

- Inscription sur les listes électorales avant le 31 décembre (hors élection)
- Recensement obligatoire à 16 ans pour tous les jeunes français (garçons et filles) dans le cadre du parcours de citoyenneté

Papiers d'identité :
Il est désormais possible d'obtenir un passeport ou une pièce d'identité dans les mairies de :

- La Ferté-sous-Jouarre
- Lizy-sur-Ourcq
- Meaux
- Trilport
- Villenoy

OPÉRATIONS TRANQUILLITÉ - VACANCES

Elles sont organisées toute l'année et pour un minimum de 7 jours d'inoccupation du domicile. Signalez votre absence à la brigade de Gendarmerie de Lizy-sur-Ourcq, au moins 48h avant votre départ, muni d'un justificatif de domicile. Des patrouilles régulières seront organisées pour surveiller celui-ci.

L'ACCUEIL EN MAIRIE

Lu Ma Je Ve	Mercredi	Samedi
9h -12h	9h -12h	Sur Rdv avec le Maire ou un Adjoint
16h30 - 18h30	Aucun accueil	

BESOIN D'UN CONTACT ?

01 64 35 51 99

mairie.armentieresenbrie@orange.fr

DEMANDES D'URBANISME

Vous avez la possibilité de faire votre demande d'autorisation d'urbanisme par voie dématérialisée en envoyant votre demande à l'adresse :

urbanisme@armentieres-en-brie.fr

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous venez d'emménager à Armentières-en-Brie ?
M. le Maire et l'équipe municipale vous souhaitent la bienvenue.
N'hésitez pas à vous présenter en mairie et ainsi récupérer tous les renseignements utiles.

ENTRETIEN ET ÉLAGAGE

Tout propriétaire ou locataire est responsable de l'entretien des trottoirs devant son domicile (ramassage des feuilles, désherbage, neige et verglas). SI une personne tombe ou se blesse devant chez nous, celle-ci peut engager des poursuites à votre encontre. De même, vous devez élaguer tout branche et arbuste qui déborde sur la voie publique.

LA MAIRIE VOUS INFORME

En pratique

DROITS DE VOIRIE POUR L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

Le recouvrement de ces droits de voirie s'effectue après rédaction d'un procès-verbal de constat qui peut être réalisé par un agent titulaire, par le Maire ou l'un de ses adjoints.
Un tableau récapitulatif des droits de voirie est affiché en mairie et dont voici une liste non exhaustive :

- stationnement abusif sur place de parking (>7 jours)
- occupation de l'espace public lors de la mise en place d'échafaudage ou de la réalisation de travaux
- occupation du sol du domaine public pour un dépôt de sable et/ou matériaux de construction
- occupation lors d'un déménagement …

MISE À DISPOSITION DU CAMION DE LA COMMUNE

Par délibération du Conseil Municipal du 15 février 2023 , les tarifs sont :

- 50 € l'immobilisation du camion par rotation en semaine + 61,20 € TTC la tonne de déchets soit un total de 111,20 €.

- 100 € l'immobilisation du camion pour le week-end (du vendredi après-midi au lundi matin) pour une seule rotation + 61,20 € TTC la tonne de déchets soit un total de 161,20 €.

Le recouvrement de cette somme se fera après le vidage chez SUEZ afin d'avoir le poids exact des déchets.

Il est rappelé que la mise à disposition du camion exclut toute conduite par des administrés et que seuls les agents sont habilités à le déplacer

LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Les tarifs de location ont été revus lors de la séance du Conseil Municipal du 10 janvier 2024.
Le chauffage a été remplacé par une pompe à chaleur réversible permettant de climatiser les salles en cas de forte chaleur.

	Samedi Dimanche	Jour suppl.
Armentiérois	600 €	200 €
Personnes extérieures	1 200 €	400 €

Location de tables, chaises ou bancs
Exclusivement réservée aux Armentiérois (hors location de la salle). 3 € la table, 1 € la chaise, 4 € le banc de 4 places, pour une location de 2 jours.

LOCATION DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS

Uniquement réservée aux Armentiérois les week-end,
La capacité maximale est de 30 personnes.
Tarif ÉTÉ du 16 avril au 14 octobre = **120 €**
Tarif HIVER du 15 octobre au 15 avril = **150 €**
Informations et réservations au secrétariat de Mairie.

RÈGLES DE BON VOISINAGE

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :
8 h à 12 h 14 h à 20 h les jours de semaine
9 h à 12 h 14 h à 19 h le samedi
10 h à 12 h le dimanche et les jours fériés.

LA MAIRIE VOUS INFORME

En pratique

DÉFIBRILATEUR AUTOMATISÉ EXTERNE (DAE)

Il est fixé sur le mur de la mairie, près de l'école.
L'utilisation dans les 4 premières minutes après l'arrêt cardiaque permet le plus souvent de faire repartir le cœur et augmente les chances de survie, sans séquelle, à plus de 75 %.
A FAIRE : Immédiatement appeler le 112 puis commencer la réanimation pendant que quelqu'un va chercher au plus vite le D.A.E.
Il est très facile à utiliser grâce aux pictogrammes et aux instructions vocales qu'il dispense.
En France, 50 000 personnes sont victimes d'arrêts cardiaques et les secours mettent souvent plus de 10 min. à arriver sur les lieux.
Un second D.A.E. est installé dans le domaine du Vignois.

ASSISTANTES MATERNELLES

- **BELLET Sandrine**
  09 52 77 19 90 – 06 99 69.23.98
- **BOUCHERAT Céline**
  06 64 41 76 42
- **D'HIVER Céline**
  06 06 75 07 66
- **DREUX Sandie**
  06 13 54 10 23
- **ISDIKEN Souhila**
  06 52 16 87 55
- **KENDZIA Claire**
  06 73 84 83 00
- **POYER Cindy**
  06 66 88 44 39
- **SCHVARCZ Myriam**
  01 60 32 96 71 – 07 89 24 24 49

VIE ECONOMIQUE

Marché villageois tous les premiers mardis du mois.
Venez soutenir vos commerçants qui viennent pour vous servir.

LES INFOS PRATIQUES DU TERRITOIRE

LA POSTE

Horaires d'ouverture de l'agence postale d'Isles-les-Meldeuses dans les locaux de la Mairie.

Du LUNDI au VENDREDI de 9h30 à 12h00
Un SAMEDI par mois de 9 h à 12 h.

COVALTRI

Consultez les consignes mentionnées sur le calendrier Covaltri et les informations régulières détaillées sur panneau pocket « covaltri77 ».

AUCUN DÉCHET NE DOIT DÉPASSER DES BACS.
AUCUN SAC OU CARTON SUPPLÉMENTAIRE NE SERA RAMASSÉ S'IL EST PLACÉ EN DEHORS DU BAC.
.
Quant à la collecte des encombrants c'est une fois par trimestre et à la demande, sur appel téléphonique au 0 801 902 477 ou inscription sur la plateforme internet www.encombrants-covaltri77.com.

Le ramassage se fera uniquement pour les personnes inscrites.

Pour tout dysfonctionnement :
01 64 20 52 22 et contact@covaltri77.fr.

Rappel : la gestion des déchets est de la compétence de la CCPO et non de la municipalité.

DÉCHÈTERIE D'OCQUERRE

HORAIRES d'hiver du 1er novembre au 29 février

Lundi et mercredi	10 h - 11h45 /	14 h - 16h45
Mardi	09 h - 11h45	
Jeudi		14 h - 16h45
Vendredi		14 h - 16h45
Samedi	09 h - 11h45 /	14 h - 16h45
Dimanche/fériés	09 h -11h45	

Horaires d'été : fermeture à 17h45
Renseignements : 01 60 44 40 03 et sur les documents mis dans vos boîtes.
www.smitom-nord77.fr

SAVEZ-VOUS OÙ SONT LES CANISETTES ?

Espérons enfin que nos trottoirs seront plus propres !

4 nouvelles canisettes vous proposent des sacs pour ramasser les déjections de vos animaux, dans les lotissements des Cerisiers et des Vignes, en bas et en haut de la rue d'Isles.

MENTIONS LÉGALES

DÉPÔT LÉGAL À PARUTION : 1ER SEMESTRE 2024
IMPRIMÉ PAR DERETEC
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : VINCENT CARRÉ
COMITÉ DE RÉDACTION : ADRIEN BEAUMEL, GENEVIÈVE BORAWSKI, VINCENT CARRÉ, SYLVIAN GIRODIER, ALAIN GRESSIER, NICOLE ROSSI.
UN COMITÉ DE LECTURE VÉRIFIE QUE LES TEXTES ET LES PHOTOS INSÉRÉS DANS CE BULLETIN SONT CONFORMES AUX BONNES MŒURS ET À LA COURTOISIE, NE SONT NI CONTRAIRES À L'ORDRE PUBLIC, NI POLITIQUES, NI CONFESSIONNELS, MAIS INFORME LES LECTEURS QUE LE CONTENU DES ARTICLES PARAÎT SOUS L'ENTIÈRE RESPONSABILITÉ DE LEURS AUTEURS.
CRÉDITS PHOTOS G. BORAWSKI, G. MERCHIE, N. ROSSI, COURIR POUR ARMENTIÈRES, C. GERMAIN, A. BEAUMEL